

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE JARZE VILLAGES DU 12 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 12 du mois d'avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, DESPLATS, CULLERIER, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LENOGUE, LUCIEN, LINARD, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

**Absents excusés :** Mr CONGNARD André

Mme LEGRAND Nathalie donne pouvoir à Mr LUCIEN David

Mr TUFFIER Jérôme

**Absents :** Mme BEAUDOIN Pauline

Mme LOISON Katy

**Convocation : 07/04/2021**

**Affichage : 15/04/2021**

**Observations sur le dernier compte-rendu : Néant**

**Secrétaire de séance : Mr GOURDON Yves**

**1 – BUDGET PRIMITIF 2021**

**1-1 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021**

Madame le Maire rappelle les taux d'imposition votés en 2020 et propose de les maintenir pour 2021, à savoir :

Taxe foncière bâtie                    **44.63 %** dont taux départemental 2020 de 21.26 %

Taxe foncière non bâtie            **35.29 %**

Le produit attendu s'élève à **902 052 €**.

**Décision du Conseil Municipal : A l'unanimité, le Conseil Municipal vote ces taux d'imposition 2021.**

**1-2 VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

✓ Présentation par chapitres du Budget

- **Budget Communal / Fonctionnement**

SECTION FONCTIONNEMENT									
DEPENSES				RECETTES					
CHAPITRES	BUDGET 2020	CA 2020	BP 2021	CHAPITRES	BUDGET 2020	CA 2020	BP 2021		
011	Charges à caractère général	672 750	501 422	542 500	013	Atténuations de charges	1 750	1 223	1 500
012	Charges de personnel	945 345	909 857	949 420	70	Produits de service	170 150	143 238	177 350
014	Atténuations de produits	20	20	20	73	Impôts et taxes	1 071 160	1 174 908	1 090 819
65	Autres charges de gestion courante	293 950	273 872	291 150	74	Dotations et participations	795 000	781 380	836 427
66	Charges financières	9 720	9 719	7 247	75	Autres produits de gestion	55 000	34 232	34 000
67	Charges exceptionnelles	850	500	500	76	Produits financiers	0	0	0
022	Dépenses imprévues	11 098	0	58 817	77	Produits exceptionnels	10 500	125 333	1 500
023	Virement à la section d'investissement	250 000	0	800 000	042	Opérations d'ordre	0	9 913	0
042	Opérations d'ordre	15 252	146 952	15 252					
	Sous-total	2 198 985	1 842 342	2 664 906		Sous-Total	2 103 560	2 270 227	2 141 596
	Résultat prévisionnel année 2020	0	523 310	0		Report N-1	95 425	95 425	523 311
	TOTAL	2 198 985	2 365 652	2 664 906		TOTAL	2 198 985	2 365 652	2 664 906

- **Budget Communal / Investissement**

SECTION INVESTISSEMENT									
DEPENSES				RECETTES					
CHAPITRES	BUDGET 2020	CA 2020	BP 2021	CHAPITRES	BUDGET 2020	CA 2020	BP2021		
20	Immobilisations corporelles	0	0	0	013	Subventions d'investissement	166 891	150 296	36 527
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	16	Emprunts et dettes assimilés	0	0	900 000
21	Immobilisations corporelles	218 311	101 681	105 800	10	Dotations, fonds divers et réserves	562 183	533 486	150 000
23	Travaux en cours	516 884	267 839	1 628 257	023	Immobilisations en cours	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	117 705	117 704	118 893	165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	72 000	72 000	87 000	27	Autres immobilisations financières	0	0	0
20	Dépenses imprévues	0	0	0	24	Produits cessions immobilisations	109 000	0	0
040	Opérations d'ordre	0	9 913	0	21	Virement de la section fonctionnement	250 000	0	800 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	040	Opérations d'ordre	15 252	146 952	15 252
	RAR			45 000	041	Opérations patrimoniales	0	0	0
	Sous-total	924 900	569 137	1 984 950		Sous total	1 103 326	830 734	1 901 779
	Besoin de financement N-1	178 426	178 426			Excédent N		0	83 171
	TOTAL	1 103 326	747 563	1 984 950		TOTAL	1 103 326	830 734	1 984 950

*Mme MAUXION Anita prend part à la réunion à 21h20.*

**Décision du Conseil Municipal :** Le Conseil Municipal vote le budget primitif à l'unanimité.

### 1-3 VOTE DES SUBVENTIONS 2021

SUBVENTIONS	Versé en 2020	Demandé en 2021	Proposé en 2021	Nbre d'enfants concernés
<b>Associations de Beauvau :</b>				
SOCIETE L'UNION	150 €	350 €	150 €	
AFN Marcé Beauvau	Gerbe + SDF		Gerbe + SDF	
<b>Associations de Chaumont :</b>				
ANCIENS COMBATTANTS	Gerbe + SDF		Gerbe + SDF	
AMICALE BIBLIOPHILE CHAUMONT	200 €	200 €	200 €	
SOCIETE JEANNE D'ARC	SDF 4 gratuités		SDF 4 gratuités	
CLUB BONNE HUMEUR CHAUMONT	180 €			
FOLK CHAUM PAS	480 €	180 €	180 €	
<b>Associations de Jarzé :</b>				
Amicale Sapeurs Pompiers	400 €			
ASS ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS	Gerbe + SDF	190 €	Gerbes	
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE MON	300 €	1 300 €	600 €	
BIBLIOTHEQUE	- €	900 €	900 €	
ESJ SECTION FOOT	2 000 €	880 €	640 €	32
ESJ SECTION TENNIS			420 €	21
ESJ SECTION MULTISPORTS			1 160 €	58
ESJ SECTION TENNIS DE TABLES			280 €	14
ENTENTE SPORTIVE JARZEENNE	4 000 €			
LES CHASSEURS REUNIS	500 €			
LYRE JARZEENNE	1 500 €	1 500 €	1 500 €	
WABI-SABI	- €	5 000 €	- €	
<b>Associations de Lué-en-Baugeois :</b>				
CLUB DU 3EME AGE LUE	400 €	400 €	400 €	
S.A. FETES DE LUE (Comité des Fêtes)	700 €	700 €	500 €	
CERCLE DE L'UNION DE LUE	400 €	400 €	- €	
ASS SPORT CULTURE ET LOISIRS LUE	400 €			
<b>Associations sportives et culturelles hors commune (20€ par enfant) :</b>				
ADS section Modern'Jazz	260 €			
ATELIER DANSE DE SEICHES	80 €			
ASSOCIATION JUDO JU-JITSU DU LOIR	20 €	20 €	20 €	1
JUDO CLUB DE SEICHES	140 €			
ASSOC KARATE CLUB BAUGEOIS	180 €	180 €	180 €	9
Seiches Basket club	100 €			
<b>Autres :</b>				
FONDATION DU PATRIMOINE	160 €			
ASSOCIAT LES RESTAURANTS DU CŒUR	200 €	310 €	310 €	
<b>Sous Total</b>	<b>12 750 €</b>		<b>7 440 €</b>	
<b>Participations :</b>				
TRANSPORT SCOLAIRE	1 870 €			
OGEC ECOLE ST JEAN (nb élèves x coût fonctionnement/année scolaire)	3 51 947 €			
	66 567 €			

## **2 – CCALS**

### **2-1 APPROBATION DU RAPPORT CLECT DE JANVIER 2021**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C

#### Rappel du cadre juridique des transferts de charges

Lors de chaque nouveau transfert de compétences, l'évaluation des charges transférées est obligatoire.

L'évaluation des transferts de charges relève de la responsabilité de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) ;

- La CLECT doit rendre ses conclusions lors de chaque transfert de charges ;
- La CLECT propose un rapport. C'est aux conseils municipaux de fixer les évaluations à la majorité qualifiée requise au vu du rapport de la commission locale ;

**Considérant** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 06 janvier 2021 transmis à chaque commune,

**Considérant** que les conclusions de ce rapport doivent être entérinées par la majorité qualifiée des conseils municipaux, à savoir les deux tiers au moins des conseillers municipaux représentant plus de la moitié de la population totale du périmètre communautaire ou la moitié au moins des conseillers municipaux représentant les deux tiers de la population totale,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 6 janvier 2021 qui détaille la méthode d'évaluation des charges retenue pour l'intégration des deux bibliothèques de MARCE et MONTREUIL SUR LOIR, ainsi que la révision du calcul de transfert de charges PLUi et son impact sur les montants des attributions de compensation 2021 et 2022.

- de prendre connaissance du montant provisoire des attributions de compensation respectives des communes à compter de l'exercice 2021 conformément à l'état récapitulatif précisé sur ledit rapport, soit un montant total pour Jarzé Villages de 97 767 € (en 2020 : 95 860 €).

- de la charger de transmettre cette délibération au représentant de l'Etat et au président de la Communauté de Communes.

### **2-2 EXTENSION DES COMPETENCES VIA LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ORGANISATION DE LA MOBILITE »**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2018 approuvant les statuts en vigueur de la CCALS ;

Vu l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que les Communautés de Communes ont jusqu'au 31 mars 2021 pour se positionner sur la prise de la compétence « Organisation de la mobilité » conformément aux dispositions de la loi d'Orientation des Mobilités n°2019-1428 du 24/12/2019 ;

Considérant les enjeux pour le territoire résumés ci-dessus ;

Considérant l'avis favorable de la commission environnement et du bureau en date du 21 janvier 2021 de la CCALS

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 9 mars 2021 ;

**Madame le Maire propose au Conseil Municipal :**

- **D'approuver l'extension des compétences de la CCALS en intégrant dans ses statuts la compétence complémentaire « organisation de la mobilité »**
- **D'approuver le statut d'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) de la CCALS sur l'ensemble de son ressort territorial en lien avec la Région qui continuera à exercer ses compétences en matière :**
  - **De services réguliers de transport public de personnes**
  - **De services à la demande de transport public de personnes**
  - **De services de transport scolaire.**

**Décision du Conseil Municipal :** A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le transfert de la compétence « organisation de la mobilité » à la CCALS.

**3 – DEVIS**

**✓ Gradin et restauration mur cour école élémentaire**

Ragain	15 648.00 € HT
Kerebell	21 851.07 € HT

**Décision du Conseil Municipal :** Le Conseil Municipal opte pour le devis de l'entreprise RAGAIN, les travaux commenceront début juillet.

**✓ Aménagement city stade cour élémentaire**

	2 buts Foot/Hand/Basket		Gazon synthétique 150 m <sup>2</sup>	
	poteaux ronds	poteaux carrés	densité haute gamme 28.90€/m <sup>2</sup> (Putting)	densité intermédiaire 20.50€/m <sup>2</sup> (Style)
<b>ALTRAD</b>	3 320 € HT	1 940 € HT	4 335 € HT	3 075 € HT
<b>CASAL SPORT</b>	3 250 € HT	2 200 € HT	/	/

**Décision du Conseil Municipal** : Le Conseil municipal valide le devis de la société ALTRAD et fait le choix des poteaux ronds et du gazon Putting pour un coût total de 7 655 € HT.

✓ **Aménagement sortie supplémentaire de M. METEIER dans le cadre des travaux cheminement piétons route de Chaumont par l'Ets Jugé.** La commune prend en charge 50 % des travaux soit 450 € TTC, le reste à la charge de Mr METEIER.

**Décision du Conseil Municipal** : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

✓ **Résultat consultation pour les missions de contrôle technique, SPS, amiante-plomb et étude de sol – Travaux restructuration Mairie et extension restaurant scolaire**

Mission	AMC	APAVE	COPLAN	DESMARES	DIAGAMTER	FONDOUEST	GINGER	QUALICONSULT	SOCOTEC	VERITAS		
L-LE-SEI-HAND-HAND ATT-VIE		6 065.00 €						8 360.00 €	11 350.00 €	8 220.00 €		
SPS niveau 2	2 840.00 €	3 415.00 €	4 680.00 €					4 900.00 €	6 100.00 €	3 840.00 €		
AMIANTE-PLOMB		1 200.00 €		2 200.00 €	3 280.00 €						650.00 €	
ETUDE DE SOL G2 AVP						2 880.00 €	sans rapport 1 350 € avec rapport 2 150 €					
		32 €/prélèvement à rajouter		30 prélèvements à 50€ prévus	56 prélèvements à 35€ prévus						38 €/prélèvement à rajouter	

Après analyse des offres, Madame le Maire propose de retenir les sociétés les mieux disantes :

- Société APAVE pour la mission LE-SEI-HAND ATT-VIE pour un coût de 6 065 € HT
- Société AMC pour la mission SPS niveau 2 pour un coût de 2 840 € HT
- Société VERITAS pour la mission Amiante – Plomb pour un coût de 650 € HT+ 38 € par prélèvement
- Société GINGER pour la mission Etude de sol G2 AVP pour un coût de 2 150 € HT avec rapport

**Décision du Conseil Municipal** : A l'unanimité le Conseil Municipal valide ce choix.

#### 4 – CREATIONS ADRESSES

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur tout le département et l'obligation faite aux communes de plus de 2000 habitants de réaliser un plan d'adressage, il devient nécessaire que chaque habitation dispose d'un numéro et d'un nom de voie unique pour permettre l'accès aux offres internet en très haut débit, améliorer l'acheminement postal, les livraisons, l'intervention des services de secours et la géolocalisation.

### Création d'adresse sur la commune déléguée de Jarzé :

#### ► **Route des Ecuries de Chaumont:**

N°1195 / Parcelle N°F0587 / Les Bordières / Mme et Mr LE CAM François  
N°1557 / Parcelle N°F0575 / Les Caves Jarzé / Mme et Mr COLLAUDIN J.Claude  
N°1599 / Parcelle N°F0852 / La Hametière / Mme et Mr TOUCHAIS Yves

### Création et modification d'adresse sur la commune déléguée de Beauvau :

#### ► **Modification Route de Richebourg:**

**Au lieu de :** N°3 / Parcelle N°025 B 0830 / 3 Rte de Richebourg / Mr PERRISSIN-FABERT Dominique  
**Lire :** N°3/Parcelle N°025 B 0810 et 025 B 0860/Mr PERRISSIN-FABERT Dominique et Mme JEAUDAU Maryline

#### ► **Création Route de Richebourg:**

N°5 / Parcelle N°B0830 / Richebourg / Mr PERRISSIN-FABERT Dominique

### Création d'adresse sur la commune déléguée de Chaumont d'Anjou :

#### ► **Route de Chaumont:**

N°41 / Parcelle N°A 0303 / Le Perroy / Mme De KERGOMMEAUX Isabelle

#### ► **Route des Ecuries de Chaumont:**

N°679 / Parcelle n°A0416 / Rouvaux / Mme De KERGOMMEAUX Isabelle  
N°680 / Parcelle N°ZD0028 / L'Etang Chaumont / Mme et Mr BEAUDOIN J.Pierre  
N°683 / Parcelle N°A0265 / Rouvaux / Mme De KERGOMMEAUX Isabelle  
N°685 / Parcelle N°A0287 / Rouvaux / Mme De KERGOMMEAUX Isabelle  
N°1193 / Parcelle N°A0567 / Le petit champ de l'Etang / Mr VAN LOO Stéphane  
N°1197 / Parcelle N°A0571 / La Motte Mme DE MOUSTIER Laétitia/  
N°1254 / Parcelle N°ZC0001 / La Lisse / Mme DE MOUSTIER Laétitia  
N°1562 / Parcelle N°ZC0015 / Les Caves Chaumont / Mme et Mr SIMONOT Serge

#### ► **Route des Primaudières :**

N°223 / Parcelle N°ZE0014 / Pièce de la Martinière / Commune de JARZÉ VILLAGES – Station Eputation.  
N°511 / Parcelle N°ZE0086 / La Martinière / Mme DE GRIMAUDET DE ROCHEBOUET Chantal  
N°753 / Parcelle N°ZE0005 / La Couture / Mme DE GRIMAUDET DE ROCHEBOUET Béatrice  
N°1011 / Parcelle N°ZE0003 / La Termeraie / Mme LARRAUM Murielle et Mr TRINIOL Pascal  
N°1222 / Parcelle N°ZH0027/La Girardière Chaumont/Mme JONCKHEERE Elodie Mr JUSTICE Sylvain  
N°1711 / Parcelle N°ZI0053 / Les Tortières / Mr MORTIER Bruno  
N°1713 / Parcelle N°ZI0058 / Les Tortières / Mme MORTIER Mireille  
N°1978 / Parcelle N°ZI0035 / La Grande Béneraie / Mme et Mr MORTIER Serge  
N°1988 / Parcelle N°ZI0034 / La Grande Béneraie / Mme et Mr MORTIER Serge  
N°2314 / Parcelle N°ZI0045 / Les Primaudières / Mme et Mr LECOMTE Didier

#### ► **Chemin de Chavigné :**

N°517 / Parcelle N° ZE0040 / La Moreraie / Mme GELOT Lise et Mr HERAULT Ludovic  
N°545 / Parcelle N° ZE0040 / La Moreraie / Mme BEAUDOIN Pauline et Mr MORY David  
N°807 / Parcelle N°ZE0126 / Chavigné / Mme et Mr VIENNOT Dominique  
N°860 / Parcelle N°ZI0011 / Chavigné / Mme et Mr RAIMBAULT Christophe

#### ► **Route du Mesnil:**

N°124 / Parcelle N°A 0361 / La Bouchardière / Mme RAIMBAULT Coralie  
N°266 / Parcelle N°A0381 / Moulin de Vaux / Mr RIO Denis  
N°427 / Parcelle N°ZH0062 / Château de Vaux / Mr LEVEQUE Eric  
N°431 / Parcelle N°ZH0058 / Vaux / Mr PERDRIAU Didier  
N°434 / Parcelle N°A0392 / Le Marais / Mme et Mr ROUTIER Eric

N°525 / Parcelle N°ZH0012 / Pièce de Vaux / Mme LACAZE Géraldine  
N°984 / Parcelle N°ZL0023 / Le Bourg Joli / Mme et Mr LE COUILLARD Jackie  
N°1204 / Parcelle N°ZL0021/ La Maison Neuve / Mr BORGEO Arnaud  
N°1465 / Parcelle N°ZK0035 / Le Mesnil / Mr DE GRIMAUDET DE ROCHEBOUET Emmanuel  
N°1694 / Parcelle N°A0056 / La Lande / Mme et Mr LAMBOTIN Michel  
N°2311 / Parcelle N°C0495 / Château de Rochebouet / XXXXXXXXXX  
N°2313/Parcelle N° C0495/Château de Rochebouet/Mr de GRIMAUDET de ROCHEBOUET Emmanuel  
N°2801 / Parcelle N°ZK0031 / Les Grandes Helines / Mr LECOMTE Joel  
N°2805 / Parcelle N° C0417 / La Bazilière Chaumont / Mme et Mr LECOMTE Robert  
N°3082 / Parcelle N°A 0198 / Le Fourneau / Mme de GRIMAUDET de ROCHEBOUET Monique

► **Chemin de Genièvre:**

N°168 / Parcelle N°ZL0009 / Le Genièvre / Mme THIBERGE Claudette  
N°374 / Parcelle N°ZL0007 / Le Genièvre / HENDRIX GENETICS

► **Chemin du Buisson:**

N°21 / Parcelle N°ZH0073 / Le Buisson / Mr PERTUS J.Marc  
N°974 / Parcelle N°ZK0021 / La Grande Cendrie / Mr SAUQUES Jonathan  
N°1072/ Parcelle N°ZK0032 / La Varenne / Mme BOULÉ Pascale

► **Route du Pavement:**

N°326 / Parcelle N°ZE0074 / Le Bois Saint-Père / Mme et Mr DENIAU Claude  
N°799 / Parcelle N°ZD0036 / Le Pavement / Mme et Mr CONSTANT Frederic  
N°855 / Parcelle N° ZD0038 / Le Pavement / Mme et Mr EDIN François  
N°919 / Parcelle N°ZD0040 / Le Pavement / Mme et Mr VIVIEN Willy  
N°924 / Parcelle N°ZE0080 / Le Pavement / Mr SADI Christopher et Mme GUILLOU  
N°1101 / Parcelle N°B0450 / Les Boissonnières / Mme et Mr MAIGNAN Michel  
N°1103 / Parcelle N°B0460 / Les Boissonnières / Mr LEGEAY Lucien  
N°1107 / Parcelle N°B0452 / Les Boissonnières / Mme GREZELEAU Cécile et Mr MERCIER Antoine  
N°1145 / Parcelle N°B0461 / Les Boissonnières / Mme et Mr RIOU Norman  
N°1205/ Parcelle N°B0197 / La Croix Chaumont / Mme COUDRAY Simone  
N°1230 / Parcelle N°ZE0083 / Les Eponaux / Mme LARDEUX Adeline et Mr ROUSSEAU Guillaume  
N°1251 / Parcelle N°B0193 / La Croix Chaumont / Mme CHARRIER Anaïs et Mr HAINAULT Thomas

► **Route de Chatillon:**

N°187 / Parcelle N°ZD0047 / La Sirottière / Mme JUNEAU Estelle et M GIREAUD J.François.

► **Chemin des Ragottes:**

N°10 / Parcelle N°A0075 / La Champetriere / Aire de Loisirs MALAGUÉ / Commune de Jarzé Villages  
N°12 / Parcelle N°A0075 / La Champetriere / Aire de Loisirs MALAGUÉ / Commune de Jarzé Villages

► **Route des Vaux:**

N°739 / Parcelle N°ZD0058 / Les Rogueries Chaumont / Mme et Mr MORTIER Michel  
N°769 / Parcelle N° ZD0058 / Les Rogueries Chaumont / Mme et Mr MORTIER Michel

<b>Décision du Conseil Municipal</b> : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.
---

## **5- INFORMATIONS DIVERSES**

➤ Commission Espaces verts :

•Présentation du diaporama visionné lors de la visite du Comité Technique « Villes et Villages fleuris 2021 » qui a eu lieu le 7 avril 2021. Seule la commune déléguée de Beauvau est labellisée actuellement mais un dossier a été déposé pour les communes déléguées de Jarzé et Lué-en-Baugeois cette année.

De cet entretien sont ressortis des éléments à améliorer ou à développer : moins de jardinières, pas de paillage minéral, recours au paillage et floraison des pieds de murs très appréciée.

- Le Troc plantes est reporté en octobre si la situation sanitaire le permet.

- Démarches citoyennes du Département

Un projet « Zéro déchet » est en réflexion sur le territoire sur le nettoyage des abords des routes. Marcé est commune pilote, il est possible d'intégrer le projet mais il faut trouver des volontaires. Les élus intéressés devront se rapprocher de Sylvie Heuveline ou David Lucien pour s'inscrire. La prochaine réunion aura lieu le 19/04/2021.

- Présentation d'un diaporama des différents chantiers et tâches exécutés par les agents du service technique

- Annulation de la fête du muguet de Lué. Des courses virtuelles seront organisées les 8 et 9 mai, les dons seront versés à la Ligue contre le cancer. Un lien sera prochainement communiqué pour les inscriptions.

- Réunion de la commission citoyenneté le 13 avril à 20h30 à la salle Louis Touchet.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal le 10 mai 2021 à 20h30**